

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU LUNDI 9 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie - RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - RICHT Marie-Christine - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - DE BRITO Maria-Rosa - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. NOUVELLET Elisabeth - RAIMBAULT Fabrice - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José - DANGUY Dominique.

ABSENT : MM. PLANCHENAU Florence.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

### ❶ PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2018

Mme SEYEUX informe le Conseil qu'il a été comptabilisé 135 élèves pour la rentrée prochaine sur le RPI Blou - Neuillé. En conséquence, il y aura une ouverture de classe à l'école de Neuillé. Les CP resteront toutefois à Blou.

### ❷ FETE DES ECOLES

Le Conseil adresse ses remerciements à l'APE pour l'organisation de la fête des écoles et le respect de la non-utilisation du terrain de foot qui venait d'être sursemé.

### ❸ BIBLIOTHEQUE

Madame SEYEUX a rencontré M. BORDES concernant l'avenir de la bibliothèque. Il faudrait répertorier tous les livres informatiquement pour rentrer en réseau avec les autres bibliothèques de la Communauté d'Agglo SVL. La salle réservée au TAP ainsi que la pièce jouxtant à l'entrée de l'ancienne école leur a été proposé. Des travaux de rénovation seraient réalisés avant de prendre possession de ces deux salles. Les responsables de la bibliothèque vont réfléchir pour donner suite ou pas à cette proposition.

### ❹ TRAVAUX

Un point est fait sur l'avancée des travaux en cours :

- Les travaux de réfection de la scène de la salle des fêtes sera réalisés en septembre. Ces travaux s'effectueront entre le 10 et le 21 septembre par M. SORIANO.

- Les travaux de bardage de la garderie viennent d'être effectués par M. HUMEAU. Le Conseil s'est rendu sur place et a apprécié le travail réalisé. Une casquette devra être installée à l'entrée de la garderie. Un grillage sera mis par les employés communaux coté école afin d'assurer la sécurité des enfants. Un devis va être demandé pour enlever le mur qui n'a plus lieu d'être. Du gravillon sera mis à la place pour que cela soit plus propre.

### ❺ CLUB DES JEUNES

Deux faits ont été relatés concernant le club des jeunes. Un adhérent a été surpris sur le toit et un panneau de signalisation a été enlevé et emmené sous le préau. Toutes les personnes impliquées dans ces deux incivilités seront convoquées à la Mairie.

### ❻ SIEML

M. RETIF signale qu'il existe un problème sur un candélabre. Les intervenants sur cette panne précisent qu'ils ne sont pas au courant de l'harmonisation de l'allumage et arrêt des lumières demandés depuis plusieurs mois. Une relance va être effectuée par Mme le maire qui siège au SIEML.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.